

# JONZIER-INFO

*Automne-Hiver 2023-2024*





### Sommaire

Conseils municipaux	4
Intercommunalité	8
Syndicats intercommunaux	10
Vie du village	11
Associations	19
Infos pratiques	25
Agenda	28

### Permanence du Maire

#### Sur rendez-vous:

mardi matin et vendredi soir

#### *Ouverture du secrétariat*

Lundi → 14h00 à 17h00

Mercredi → 10h30 à 12h30

Vendredi → 14h00 à 19h00

### Contact

☎ 04.50.35.24.39

✉ [mairiejonzier-epagny@orange.fr](mailto:mairiejonzier-epagny@orange.fr)

📍 289, Route de Novéry  
74520 JONZIER-EPAGNY

[www.jonzier-epagny.fr](http://www.jonzier-epagny.fr)

Nous voilà déjà en 2024, je vais vous retracer 2023 grâce à ces quelques lignes.

Nous avons, en début d'année, discuté avec nos amis élus de Minzier afin de réaliser une aire de jeux au terrain de sports pour nos ados, petits et grands, inaugurée début septembre. La volonté de travailler à deux communes était de pouvoir réaliser un équipement plus conséquent qui répond mieux aux attentes de nos populations avec un impact financier raisonnable pour chacune des deux communes. L'équipement sera complété cette année par un « skate park » dès que les conditions le permettront.



2023 a également vu le début des travaux de la montée de Vigny par l'aménagement du ruisseau. Ces travaux sont maintenant terminés. Ils ont été obligatoires dans le cadre de la préparation du chantier de sécurisation. En fin d'année, le conseil municipal a consulté et choisi les entreprises qui réaliseront la première tranche. Ce sont COLAS et BESSON qui ont été retenues pour effectuer les travaux qui débiteront en haut du rond-point pour aller jusqu'à l'entreprise de travaux agricoles. La deuxième tranche, jusqu'au carrefour du Champ à La Moine, a été étudiée et chiffrée. Elle ne sera réalisée, par la suite, qu'en fonction des finances de la commune.

Les gros dossiers 2023 qui impacteront la commune pendant plusieurs années sont liés à l'urbanisme. Votre Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle construite en face de l'école. Ce terrain est stratégique, il nous paraissait important de se positionner et c'est dans les tous derniers jours de 2023 que le premier acte d'acquisition a été signé avec l'Établissement Public Foncier qui nous porte le foncier sur 25 ans. Le deuxième acte sera signé prochainement dans les mêmes conditions et nous serons donc propriétaires d'une parcelle de 6 200 m<sup>2</sup>. La destination de ce tènement nous permet de respecter notre engagement du début de mandat qui était de trouver du foncier qui pourrait éventuellement servir à la construction d'un groupe scolaire au cours des prochaines années. Cette acquisition importante (1 300 000 €) aujourd'hui non financée, aura un impact direct sur la réalisation ou non de la deuxième tranche de Vigny. Je vous informerai de la suite ce printemps.

En fin d'année, le Conseil Municipal a également pris la décision de lancer une nouvelle modification du PLU. Elle est très ciblée, en lien direct avec l'OAP du Centre-Bourg, pour permettre la réalisation d'un programme acceptable par les deux parties. Au cours de la procédure administrative vous serez invités à venir consulter et donner votre avis.

En 2024, nous souhaitons faire avancer deux nouveaux projets que sont l'installation d'un WC public sur le parking de la mairie et l'étude thermique des bâtiments publics face à l'augmentation des prix de l'énergie. Cette étude prise en charge par le SYANE nous permettra de lister les interventions les plus urgentes à réaliser pour réduire les factures.

Comme vous le voyez, l'année 2024 sera encore bien remplie.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année dans la douceur, en famille avec une pensée sincère aux personnes seules ou malades. Je vous souhaite une bonne année, pleine de joie et de réussite avec des projets et surtout une excellente santé.

Michel MERMIN, maire



**LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT LIEU LE DERNIER MARDI DE CHAQUE MOIS, A 20H00.**

Urbanisme

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

DELAMARE Adrien : aménagement du sous-sol en habitation - 270 route du Champ à la Moine - parcelles B 1444, 1446 et 1449 – Avis favorable

BLANDIN Matthias et Sandra : construction d'une maison individuelle - route du Mont - parcelle A 979 – le mur d'enrochement est trop élevé selon le règlement du PLU en vigueur - demande de pièces complémentaires.

BLANDIN Matthias et Sandra : construction d'une maison individuelle - Route du Mont - A 979 – présentation des pièces complémentaires.

La commission Urbanisme constate que le mur d'enrochement est trop élevé selon le règlement du PLU en vigueur. Cependant la configuration du terrain nécessite le besoin technique de faire un tel mur de soutènement enroché pour faire le chemin d'accès. De plus, vu l'édifice, une attention particulière devra être portée sur la gestion des eaux pluviales qui devront être collectées et traitées par un système de style barbacane. Avis favorable, sous réserve de la décision du service instructeur, à la majorité, avec 6 voix pour et 4 abstentions (Florian CHAYS, Stéphanie BOURNHONNET, Céline TARDY et Vincent RONAT).

HUMBERT Florian : construction d'une maison individuelle – 241 Route de Vigny- B 1320, 1322 et 1323 – La commission constate que la construction est proche du ruisseau, une distance de 10 m est demandée selon le règlement du PLU en vigueur. Compte-tenu du mur d'enrochement déjà existant, le risque de ravinement des berges est quasi nul. Avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

**CERTIFICATS D'URBANISME**

NOTA FRONTIERE : pour propriété MERMET Louis - Route du Champ à la Moine – parcelles B 568 et 1580 – avis favorable.

FERRARI-CRISTOFINI Vanina : Vente propriété GALLAY – 99 Route de la Grotte – parcelle B 1107 – avis favorable.

Me ADAM Adrien : Vente LETOURNEUR/GRATAROLI – 270 Route du Champ à la Moine parcelles B 1444, 1446 et 1449 – avis favorable.

Me BOREY David : Propriété SAVARY – 250 Route du Long Perrier parcelle B 817 – avis favorable.

Me BOREY David: Propriété SAVARY – 250 Route du Long Perrier parcelle B 815 et 816 – avis favorable.

Me DAMAS-MATERNE : propriété GIANONCELLI – La Léchire – B 1528 – avis favorable.

DARDELLE G. : aménagements extérieurs (Cub) – 55 Passage du Crelets – A 558 – avis favorable.

Me Chatagnier : Vente LAFOND/EUDIER-SOLA SANCHEZ – 77 Route du Devin - parcelle B 1895 – avis favorable.

NOTA FRONTIERE : Vente MERMET Louis – Au Long Perrier - parcelles B 794, B 805 et B 809 – avis favorable.

NOTA FRONTIERE : Vente MERMET Louis – Les Crêts - parcelle B 205 – avis favorable.

NOTA FRONTIERE : Bois et Pré au Comte – A 766 – avis favorable.

Me MERLIN R. : Vente FLORES-RIGGENBACH/VERON - Résidence Les Carrés d'Amalia – B 713 et 1327 – avis favorable.

NOTA FRONTIERE : 170 Route de la Grotte - parcelles B 372 et 373 – avis favorable.

**DECLARATIONS PREALABLES**

Mme KHEDARI Leila : réalisation de murets et murs de soutènement – Chemin du Verger – A 1038 – avis favorable.

DI MICHELE Cédric : pose d'un mur de soutènement, d'une clôture et d'un portail – 105 Impasse du Vieux Réservoir – B 821 lot 2 – avis favorable.

CHARRETON-GALBY Maud : Aménagements divers (piscine, terrasse et clôtures) – 102 Impasse du Vieux Réservoir - B 821 lot 3 – avis favorable.

MOURIER L. : aménagements extérieurs – 917 Route du Mont – A 995 – avis favorable.

FYOT M. : aménagement des combles – Résidence Les Carrés d'Amalia – B 713 – avis favorable.

BEUGNON P. : pose de panneaux photovoltaïques –169 Route du Long Perrier – B 1524– avis favorable.

PERIER François : installation d'un spa de nage sur dalle – 632 Route du Mont – B 992– avis favorable suite à la transmission des pièces complémentaires.

Société EUNF : pose de panneaux photovoltaïques –13 Route du Devin – B 1482, 1484, 1658 et 1660 – avis favorable.

EFFY SOLAIRE chez APEM ENERGIE : pose de panneaux photovoltaïques –276 Route du Champ à la Moine – B 1663 – avis favorable.

SAS EROS : Division parcellaire – 170 Route de la Grotte - B 372 et 373 – avis favorable.

GLUD Guillaume : Aménagements extérieurs – 520 Route de Vigny - B1711 et B 1977 - La commission urbanisme constate que la description des travaux ne correspond pas aux travaux présentés sur les plans fournis. Avis favorable pour les aménagements de la terrasse, la clôture et le portail situés en zone UB. Refus pour la clôture et l'enrochement situés en zone agricole.

LEGUE G. : Aménagements extérieurs – 8 Impasse de la Classe – B 1489 – avis favorable.

LANDRECIES J. : Remplacement des menuiseries extérieures – 108 Chemin de Fontanille – B 1430 et 1434 - avis favorable.

TDF SAS : Pose d'un pylône antenne-relais de téléphonie mobile – 42 m – La Grande Vie (Sur le Mont) - B 97 – avis favorable.

BRIQUE R. : Pose d'une clôture – Route de Chez Cotin – B 850 – avis favorable.

DA SILVA N. : constructions d'un abri de jardin et d'une cuisine d'été et pose de 16 panneaux solaires – B 1867 – 243 Route du Long Perrier – avis favorable.

LEDUC C. : piscine – 89 Impasse du Vieux Réservoir – B 821 Lot n°1 – avis favorable sous réserve des préconisations quant à la filtration et à l'évacuation du trop-plein.

EROS SAS : pose d'une pompe à chaleur — 170 Route de la Grotte – B 372 et 373 – avis favorable.

EFFY SOLAIRE chez APEM ENERGIE : pose de panneaux photovoltaïques – 276 Route du Champ à la Moine – B 1715 – avis favorable.

PAILLION F. : Rénovation de la toiture et pose de 5 fenêtres de toit – 232 Route de Novéry – B 1202 – avis favorable.

LAFOND R. : Remplacement de la couverture du toit – 79 Route du Mont – A 936 et 938 – avis favorable.

---

**Acquisition foncière :**

Terrain propriété DUFAYS :

Dans le cadre du projet d'acquisition des propriétés DUFAYS et ANGELLOZ des demandes d'estimation au service des Domaines ont été faites par l'EPF. Ce projet d'acquisition du terrain situé en face de l'école suit son cours en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui propose un portage sur 25 ans. M. le Maire précise que la commune pourrait également acquérir la parcelle voisine portant la surface totale à 6 400 m<sup>2</sup>. Ce tènement serait une réelle opportunité pour la construction d'un éventuel groupe scolaire. Le compromis sera signé le 29 décembre entre les propriétaires et l'EPF qui porte financièrement cette acquisition (montant 1 000 000 €). M. HAYWARD, louera ce bien à compter du 30 décembre pour quelques mois. Cette location sera gérée par l'EPF Propriété ANGELLOZ : L'estimation des Domaines a été réévaluée suite à une erreur de zonage, la commune souhaite proposer une offre à 350 000 € pour ce bien situé à côté de la propriété DUFAYS.

## **OAP – Chef-lieu**

### **Présentation d'un projet de programme immobilier au Centre-bourg de Jonzier-Epagny par la société IMMODEC, Directeur M. Raymond DECHENE et son architecte société ARCH<sup>2</sup>O.**

Ce projet comprend 62 logements dont 16 situés hors de l'OAP.

102 places de stationnement situées en sous-sol et 62 places en extérieur. Plus de places de stationnement sont prévues que le PLU en prescrit.

Les types de logement vont du T2 au T5, mais on compte majoritairement des T3 et T4 et des maisons jumelées et individuelles.

L'architecture est traditionnelle à l'image de la commune avec des toitures de deux pans simples, bardage en bois et construction avec des matériaux durables. Le choix est de faire des maisons en ossature bois, qui peuvent ensuite être habillées en crépis ou en bois à 100 %.

Côté route de Novéry se situe un local communal dont la destination reste à être définie avec également dans ce même bâtiment les logements proposés en accession sociale.

### **Présentation d'un projet de programme immobilier au Centre-bourg de Jonzier-Epagny par M. COSTE, directeur de la société GREEN CITY, M. LETUR développeur foncier et leur architecte, société DARAGON.**

Ce projet comprend 82 logements dont 30 situés hors de l'OAP.

35 places de stationnement situées en sous-sol et environ 150 places en extérieur.

Les types de logement vont du T2 au T3 et on compte 10 villas individuelles.

L'architecture est traditionnelle à l'image de la commune avec des toitures de deux pans simples, bardage en bois et construction avec des matériaux durables.

Le projet prévoit l'implantation d'un jardin partagé et d'un local à vélos.

---

## **PLU – Urbanisme – modification n°1 :**

La procédure de modification n° 1 du PLU est désormais terminée et toutes les prescriptions ont été prises en compte.

## **Plan ruralité département al 2022 2027 Acquisition foncière pour un projet de groupe scolaire**

Le Conseil Départemental propose un soutien financier dans le cadre du Plan Ruralité, pour un projet conséquent et une seule fois durant son mandat 2022 2027

Le Conseil Municipal prévoit la construction d'un futur groupe scolaire. Une opportunité foncière s'est présentée, ce tènement permettrait l'implantation de l'ensemble des équipements nécessaires. L'Établissement Public Foncier a été missionné pour acquérir, pour le compte de la commune, l'ensemble comprenant les parcelles B 1065, 8 40, 841 et 842 soit 6 8 6 3 m<sup>2</sup>. Le prix global, qui a été négocié auprès des différents propriétaires, s'élève à 1 360 000 €. La Commune pourrait grâce à l'aide du Conseil Départemental, racheter ces parcelles au plus vite, afin de limiter les coûts de portage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire de solliciter une subvention de 500 000 € dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la future implantation du groupe scolaire au titre du Plan Ruralité auprès du Conseil Départemental

### Travaux et Environnement

#### **Terrain multi-sports :**

Le terrain sera prêt à la fin du mois d'août et des aménagements sont prévus dans cet espace avec la pose :

- d'un barbecue (1 200 € HT),
- de tables de pique-nique (2 000 € HT)
- de tables de ping-pong (2 000 € HT)



**Renouée du Japon** : Présente sur le site de la décharge (stade de foot) elle est régulièrement arrachée par M. Rémi LAFOND.

#### **Montée de Vigny**

Les travaux préparatoires suivent leur cours.

Le marché de consultation des entreprises pour les deux tranches est lancé, remise des offres le 24/11 à 12h. Les travaux redémarreront en mars 2024.

### Divers

#### **ANTENNE-RELAIS - TDF :**

M. le Maire présente à l'assemblée la demande d'installation d'une antenne relais à Vigny par la société TDF sur la parcelle communale B 97. M. le Maire propose de valider cette demande et de conclure le bail correspondant, selon les modalités suivantes :

- Durée du contrat initial : 20 ans (renouvelable par période de 10 ans)
- Montant fixe de la mise à disposition : 2 000 €/an
- Montant variable : 1000 €/an par opérateur installé.

Suite à la demande de Mme BOURNHONNET concernant un habillage « arbre » M. le Maire précise qu'elle sera de teinte sombre.

Le conseil municipal, à la majorité, 10 voix pour et deux abstentions (Mme BOURNHONNET et Mme DUPARC par procuration), émet un accord de principe à l'installation d'une antenne – relais sur la parcelle communale B 97 et décide de conclure le bail correspondant.

### **Collège du Vuache**

Les travaux étant terminés, les élèves ont pu faire leur rentrée les 4 et 5 septembre. Une inauguration est prévue en 2024.

### **Ressources en eau :**

On constate un problème au niveau du réservoir de Collonges, qui doit désormais être alimenté depuis Matailly. Des efforts doivent être faits au niveau du Golf de Bossey où la consommation est de plus en plus importante.

Un nouveau sondage est prévu pour un futur forage à Matailly pour ne pas avoir de problème dans dix ans.

### **PLUi :**

Dans le cadre du projet de PLU intercommunal et de la création d'un éventuel service commun, un point a été fait afin de recenser les besoins de chaque commune.

### **Sport**

Une politique du sport se met en place sur notre territoire avec des demandes de subvention de certains clubs de sports. La CCG souhaiterait pour ces clubs uniques, (au nombre d'environ 18 clubs), obtenir une participation de l'ensemble des communes du territoire au prorata des utilisateurs. Ce projet s'étalerait sur les trois prochaines années avec une participation de chaque commune qui serait homogénéisée en 2025.

### **Mobilité**

Une présentation par les Transports Publics Genevois a été effectuée aux communes – La commune de Jonzier-Epagny compte 15 abonnés.

### **Hé Léman**

Ce nouveau dispositif de covoiturage, mis en place par la CCG, est intéressant pour les usagers. Des bornes sont présentes sur Vulbens.



**covoiturage-leman.org**

### **Scolaire**

Les collégiens d'Arthur Rimbaud, élèves de la Présentation Marie, du groupe scolaire St Vincent et lycéens de Mme de Staël étaient régulièrement en retard en ce début d'année. Un nouvel horaire, le matin, a été proposé pour limiter ces retards. D'autre part, les collégiens de la Présentation Marie rentraient tard le soir car ils devaient attendre le bus du lycée. Des solutions ont également été étudiées. Les problèmes de retard ont tous été solutionnés.

Enfin, une ouverture de la filière « SEGPA » au collège du Vuache a été souhaitée par les élus. Une demande, en ce sens, a été effectuée par les élus auprès de l'Inspection académique.

### **Echangeur de Viry**

Le projet est stoppé, le Ministère des Transports ne souhaitant pas aller contre une commune et le Conseil Départemental se rangeant derrière le Ministère. Un courrier de la CCG a été adressé au Ministère des transports pour que ce projet ne soit, néanmoins, pas complètement abandonné.

## Compostage



*Dans le Genevois, en Haute-Savoie, 24,7% du contenu de notre poubelle pourrait être composté.*

### Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin. Le processus consiste à transformer la matière en un produit semblable à l'humus de nos forêts. Ce qui vient de la nature reste alors dans la nature !

### Le compostage a 3 avantages majeurs :



Il réduit le volume de nos poubelles.  
*Il faut savoir que les biodéchets c'est avant tout 70% d'eau, et c'est cela qui pèse le plus dans nos poubelles (sachant que les déchets sont facturés à la tonne !)*

Il nourrit la terre, en créant un terreau 100% naturel.

Il est économique (plus besoin d'acheter de l'engrais, ni de se déplacer si souvent à la déchetterie.)

- ***Pour les habitants en maison individuelle :***

**La Communauté de communes du Genevois** met à disposition des particuliers un kit de compostage composé d'1 composteur individuel de 300L + 1 bio-seau + 1 mode d'emploi. Le financement du kit est pris en charge à 70% : une participation financière de 15€ est à régler au moment de la commande.

Voir directement sur le site de la CCG :

<https://cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/reduction-des-dechets/compostage>

- ***Pour les habitants en appartement :***

Il faut demander à la copropriété et valider l'obtention d'un composteur collectif en assemblée générale.

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé. C'est pourquoi le Gouvernement accompagne les collectivités (communauté des communes ou communes) dans la mise en place de solutions à destination des citoyens, et rappelle aux professionnels leurs obligations

**A Jonzier, nous avons un guide composteur, qui peut vous renseigner sur où installer au mieux votre composteur et expliquer la base du compostage.**

**Nous en profiterons ce printemps pour organiser une formation compostage le samedi après-midi 17 mars, jour du nettoyage de printemps du village !**

Pour plus d'informations, [www.ecologie.gouv.fr/biodechets](http://www.ecologie.gouv.fr/biodechets)

### SIPV

#### **Nouveaux statuts**

Ces derniers ont été validés pour une meilleure organisation de ce syndicat avec une répartition des compétences selon les besoins de chaque commune (police intercommunale, maison de santé, cimetière, future gendarmerie).

#### **Acquisition foncière**

L'achat, par le biais du Syndicat, d'une maison des jeunes, située à côté du collège du Vuache, est en cours. Ce projet sera piloté par la MJC et l'acquisition, d'un montant estimé à 300 000 €, sera portée financièrement par l'EPF.

#### **Maison de santé du Vuache**

On constate un retard au niveau des loyers demandés aux praticiens. Des démarches sont en cours pour régulariser cette situation.

Gendarmerie : Le coût du projet de la future gendarmerie s'élève à 5 300 000 €. Elle comprend 9 logements. Les communes ne devraient pas être sollicitées financièrement compte-tenu des financements suffisants apportés par l'Etat. Il manquerait malgré tout 6 gendarmes pour que la structure soit optimale et autonome.

#### **Collège de Vulbens**

Les effectifs : 579 élèves

Le nombre de classes au total : 22 classes et par niveau ; 7 classes de 6°, 6 classes de 5°, 5 classes de 4° et 4 classes de 3°.

Le nombre d'élèves par commune 57 élèves habitent la commune de Jonzier-Epagny : 8 en classe de 3°, 12 en classe de 4°, 19 en classe de 5° et 18 en classe de 6°.





## Retour sur les manifestations de notre village d'août à décembre 2023

**Août :**

### - Festival de musique



La toute nouvelle association de Jonzier le Sunset Fest a organisé sa toute première manifestation musicale en pleine nature le samedi 26 août dernier avec deux scènes pour recevoir les 6 groupes de musique programmés avec barbecue à disposition, bar, atelier de personnalisation de tshirt, camping pour les festivaliers et bonne humeur malgré une météo peu clémente. Ce ne sont pas moins de 150 passionnés de musique qui se sont retrouvés pour fêter la fin des vacances dans une ambiance conviviale et familiale.

La deuxième édition du Sunset fest est programmée pour le 24 août 2024, surveillez la lettre du mois, la date d'ouverture de la billetterie sera tout prochainement mentionnée.

**Septembre :**

### - Inauguration du terrain multisports

Le 1er septembre dernier, notre commune, en collaboration avec la commune voisine de Minzier, a inauguré notre tout nouveau terrain multisports composé de paniers de basket, de cage de football, de piste d'athlétisme, d'une table de ping-pong et d'un pump-trak . Afin que ce soit aussi un lieu de rencontre pour les familles, un barbecue a été installé. Au printemps 2024 sera mis en place une rampe de skate board.



### - Rassemblement de voitures de collection :

Le dimanche 3 septembre, dès 8h30, environ 70 véhicules anciens se sont donnés rendez-vous sur le parking de la mairie afin de participer au nouveau parcours découverte que l'association Auto'mne rétro met en place chaque année. A mi chemin une pause casse-croûte était prévue à la cave de Chautagne avant de continuer la route jusqu'au terminus : Le marché des producteurs de Thusy où un repas dégustation était proposé à tous les participants.



### Octobre :

#### - Octobre rose :

Depuis plusieurs années déjà, la commission sociale de Jonzier Epagny participe activement à la collecte de fonds dans le cadre d'octobre rose. Après avoir réalisé et planté des fleurs roses dans tout le village, la commission a organisé une matinée sportive le dimanche 1er octobre avec deux parcours VTT et un parcours de randonnée. De nombreuses personnes ont participé et apprécié le bon balisage des parcours, la pause café-brioche et l'apéritif proposé dans la cour de l'école. Le samedi 14 octobre, une soirée concert rock a été proposée à la salle des fêtes de Jonzier avec bar et petite restauration.

Ces deux manifestations, en plus de la vente d'articles d'octobre rose, la tombola et la participation de l'Auberge de la goutte d'Or et du Fournil Jonzierois ont permis de récolter 2921 euros de bénéfices, intégralement reversés à l'association Ruban Rose dont le siège se trouve à Annecy.



### **Octobre**

#### **- fête d'Halloween :**

Pour la deuxième année consécutive l'association des jeunes de Jonzier a organisé le 31 octobre sous le préau de l'école une soirée à laquelle étaient conviés tous les petits monstres de la commune vêtus de leur plus horrible costume. Vin chaud, boissons pour petits et grands et collations étaient proposés à la vente pour financer de prochaines sorties qui seront élaborées en collaboration avec les jeunes de l'association. Cette année encore, cette soirée a été une vraie réussite !

### **Novembre :**

#### **- Commémoration de l'armistice :**

L'ensemble du conseil municipal a donné rendez-vous pour la commémoration du 11 novembre au monument aux morts à 11 H. Après la lecture du texte officiel, les jeunes élèves de primaire ont interprété la Marseillaise, les Barracoins étaient présents pour nous jouer quelques musiques militaires. A la fin de la cérémonie, une gerbe de fleurs en souvenirs de nos soldats a été déposée au pied du monument, rejointe d'une autre couronne de coquelicots en mémoire des soldats anglais. Le verre de l'amitié a ensuite été offert aux nombreuses personnes présentes dans la salle du conseil municipal de la mairie.



### **Décembre :**

#### **- Concert musique classique :**

Le lundi 18 décembre, à l'église de Jonzier-Epagny a été organisée par l'APE une soirée de concert classique interprété par une grande cantatrice suisse accompagnée d'un chef d'orchestre. La soirée a été une belle réussite et très appréciée par les personnes qui ont eu la chance d'y participer.

#### **- Marché de Noël :**

Les personnes en charge du marché hebdomadaire ont, pour la deuxième année consécutive organisé un marché de Noël gourmand le jeudi 21 décembre sur le parking de la mairie. L'association des jeunes a tenu un stand de boissons, vin chaud et gourmandises, l'association culturelle a proposé des assiettes de raclette, l'association des Barracoins a organisé la vente et la dégustation d'huîtres. En plus de nos fidèles commerçants du marché, de nombreux producteurs locaux sont venus participer à cette manifestation : Phidine (confitures et vins de la Drôme), la Cave Mollex (avec ses vins de Savoie), Escargots en herbe (éleveur d'escargots), la miellerie des Avettes (miels locaux, pain d'épices)

### - Paniers de Noël

Comme chaque année, la commission sociale part à la rencontre des personnes de plus de 70 ans en résidence principale sur notre commune afin de leur remettre un panier garni de bons produits locaux pour leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Toujours très apprécié, ce moment permet de partager un moment d'échanges.



### - Soirée de fin d'année du personnel



Mr le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal ont convié tout le personnel communal (secrétariat, technique et scolaire) à un apéritif dînatoire afin de fêter la fin d'année. La commune a offert à chacun un bon d'achat à dépenser à l'épicerie Proxi du village.

### Scolaire

Bilan de rentrée :

Effectifs : 119 élèves

Les effectifs de la cantine sont en augmentation, 95 enfants par jour en moyenne.

Mme Narin Yith a été recrutée afin de compléter l'équipe scolaire.

On note une hausse des effectifs dans les services périscolaires, obligeant la commune à limiter les effectifs à 100 enfants maximum sur le temps de la pause méridienne.

### Parade de tracteurs

C'était bien une parade de tracteurs tous illuminés qui a traversé une partie de Jonzier Chef-lieu, fin décembre 2023 ! Musique d'ambiance, lumières de Noël, remorques décorées couleur saison de neige, ont émerveillé les timides Jonziérois... A cette heure bien avancée de la nuit, notre auberge, La Goutte d'or était là pour réchauffer tous les chauffeurs et les quelques curieux nocturnes ....

Hélas, étant une information de dernière minute, nous n'avons pas pu mettre au courant tout le village...mais ce n'est que partie remise...RDV en décembre 2024, lors du marché de Noël !



### Recyclage des sapins de Noël



**Une tonne de sapins permet de produire 300 à 400 kg de compost!**

La commune vous propose de collecter vos sapins de Noël afin de les recycler. Vous pouvez les déposer derrière le hangar communal à Vigny, à l'endroit prévu à cet effet, et ce jusqu'à fin janvier 2024.

### La blagounette de Raph

Que font tes gants quand tu les mets dans tes poches ?

*Ils s'écharpent!*



### **Recensement de la population**

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête de recensement de la population **se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024**. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur, mandaté par la mairie qui vous remettra les questionnaires papiers, vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer mais vous pouvez aussi les renvoyer à la mairie. Le recensement peut également se faire en ligne.

**NOTE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS: n'oubliez pas de vous déclarer en mairie.**



### **Les règles de bon voisinage**

**Extraits de l'Arrêté n°324 DDASS/2007 RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE DU 26 JUILLET 2007 - PRÉFECTURE DE HAUTE SAVOIE**

#### **PROPRIÉTÉS PRIVÉES**

**Article 4 : Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8H à 20H.
- les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H.
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

#### **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

Article 9 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas aux activités de sauvegarde des récoltes.

#### **CHANTIERS (CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS OU PRIVÉS)**

Article 12 : Les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :

- tous les jours de la semaine de 20 heures à 7 heures,
- toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions en urgence pour nécessité publique.

Les Elections Européennes

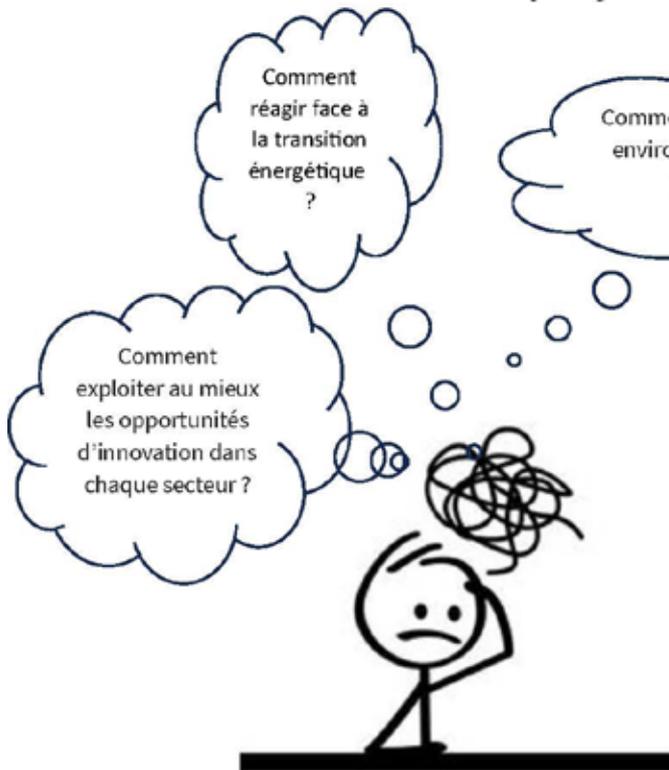


Les élections européennes se dérouleront du 6 au 9 juin 2024 dans les 27 pays de l'Union européenne,

Le dimanche 9 juin en France.



---Tour d'horizon de ce qu'il faut savoir sur les élections européennes---

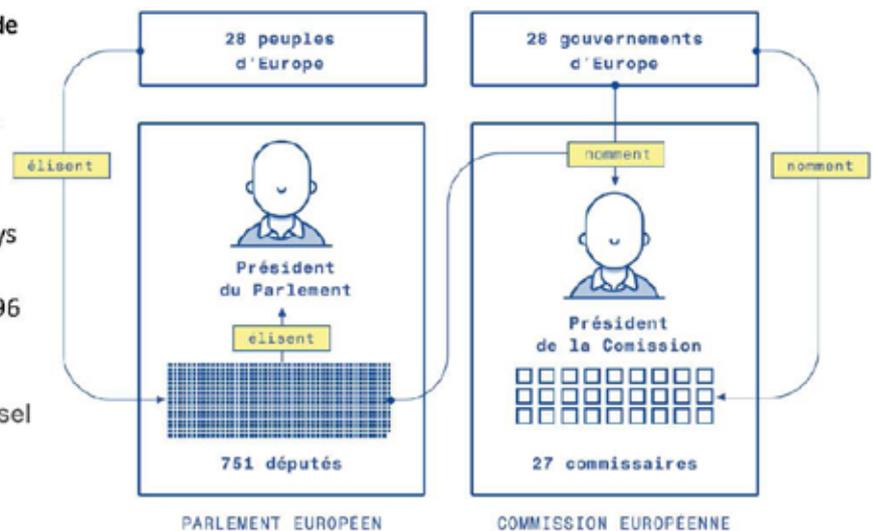


**Pourquoi votre vote compte ?  
Pourquoi voter des eurodéputés ?**

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européens contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des élections européennes. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

**Aucun pays de l'UE ne peut relever seul tous ces défis avec succès.**

Ces élections européennes de 2024 serviront à élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Elle est le deuxième pays représenté au sein du Parlement derrière l'Allemagne qui dispose de 96 sièges. Le mandat des députés européens est de cinq ans. Les députés sont élus au suffrage universel direct à un tour.



INSTITUTIONS EUROPÉENNES

# Quel est le rôle du Parlement européen ?



## COMPÉTENCES LÉGISLATIVES

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE



## COMPÉTENCES BUDGÉTAIRES



Il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union



## COMPÉTENCES DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTIF

Il peut poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission européenne

Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens

Il peut créer des commissions d'enquête

Il élit le président de la Commission et influe sur le choix des commissaires

## 705 EURODÉPUTÉS

(au 1<sup>er</sup> février 2020)



Représentants des citoyens des États membres de l'Union européenne



Élus au suffrage universel direct tous les cinq ans



Regroupés par affinité politique et non par nationalité

**ASSOCIATION DES JEUNES DE JONZIER-EPAGNY**

En 2023, l'association des jeunes a tenu des stands lors des différentes manifestations ci-dessous:



- Vide grenier de l'APE
- Fête de la musique
- Spectacle de rue «Les petites vuacheries»
- Halloween
- Marché de Noël



L'association des Jeunes commence l'année 2024 en douceur !

No stress ! Préparons sereinement notre prochaine sortie Jeunes : Sortie Neige ? ...Sortie Walibi ? ...Sortie karting ? N'étant jamais à court d'idées, vous entendrez parler de l'association très prochainement

A bientôt  
Les Jeunes.



**APE**

Bonjour à tous,  
A l'aube de cette nouvelle année, l'équipe de l'APE vous présente ses vœux chaleureux et sincères ! Que 2024 soit pour vous tous synonyme de bonheur, de projets, de sérénité et de partage.



Nous souhaitons vous exprimer notre gratitude pour votre soutien tout au long de l'année. C'est grâce à votre présence et à votre participation aux événements que nous pouvons concrétiser nos idées et mener à bien les projets des écoles et des équipes enseignantes. Votre soutien est essentiel et c'est avec joie que nous continuons à organiser ces rencontres conviviales !

La fin d'année a été riche en événements avec la vente de brioches pour des petits déjeuners gourmands, le marché de Noël suivi du repas de fin d'année qui fut un vrai succès, le concert de Mariana Flores et Leonardo Garcia Alarcon au sein de l'église de Jonzier qui a ravi les spectateurs...

  
**VOTRE APE VOUS PROPOSE**  
**LASAGNES PARTY**  
**FAITES MAISON**  


  
**PLATS DE 4 OU 6 PARTS**  
**A EMPORTER**  
**DÉTAILS & COMMANDES**  
  
[ape-jonziersavigny.fr](http://ape-jonziersavigny.fr)
[ape.jonziersavigny74@gmail.com](mailto:ape.jonziersavigny74@gmail.com)

C'est plus motivés que jamais que nous vous donnons rendez-vous dès le mois prochain avec une vente de lasagnes à emporter le vendredi 9 février, suivi du traditionnel Carnaval le samedi 16 mars à Savigny.

Nous nous retrouverons ensuite pour le vide-grenier à Jonzier au mois de mai. Enfin, pour fêter la fin de l'année scolaire, les enfants de l'école de Jonzier présenteront leur spectacle aux familles le vendredi 28 juin. Le lendemain, samedi 29 juin, ce sera au tour des enfants de Savigny, et nous espérons vous voir nombreuses et nombreux pour la kermesse, notre dernier événement avant des vacances estivales bien méritées !

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les dates et lieux des prochaines manifestations sur notre site [www.ape-jonzier-savigny.fr](http://www.ape-jonzier-savigny.fr) ainsi que sur nos comptes Instagram et Facebook

Au plaisir de vous revoir...

L'équipe de l'APE de Jonzier-Epagny et Savigny

## LES CHARRETTES

### *Association « Les Charrettes »*

Elles et ils se prénomment : Inaya, Leïla, Rémi, Lyam : en raison d'un handicap, ils ont besoin de soins spécifiques, d'aménager un logement pour mieux circuler en fauteuil roulant, de subir une opération, d'un suivi scolaire à domicile, etc.....

C'est pour ces raisons et bien d'autres ! que l'Association « Les Charrettes » poursuit son action en faveur de ces jeunes en organisant le :

**SAMEDI 02 MARS 2024**

***Salle des fêtes de Jonzier dès 11 heures***

**UNE VENTE DE PLATS A EMPORTER / 12 EUROS**

***Petit salé aux lentilles vertes du Puy  
&  
Bavarois***

Sur place :

buvette  
tombola (cases déjà disponibles à la boulangerie)  
vente - de pâtisseries ou bugnes  
- de petits animaux, doudous, poupées.....(tricotés)  
- d'objets en bois

Réservation des cartes repas (jusqu'au 22 février 2024) auprès de :

Joan 06.73.87.83.49 - Pascal 06.81.74.92.21 - Nicolas 06.12.37.17.89  
Sylvie 06.38.84.36.58 - Christine 04.50.35.44.37

*Le Comité des Charrettes vous souhaite une bonne année 2024  
et espère vous rencontrer le 2 mars prochain !*

### *Des nouvelles des deux jeunes filles que l'association aide depuis plusieurs années :*

Extrait du mail de Vanessa, maman d'Inaya :

*« Inaya va plutôt bien, elle est entrée en 5<sup>ème</sup> elle travaille bien et elle a surtout beaucoup grandi.*

*Nous avons rendez-vous avec un neurologue de Grenoble pour mettre en place les démarches pour qu'elle puisse accéder à une opération de stimulation cérébrale profonde. Celle-ci devrait la libérer un peu de ses mouvements parasites.... mais c'est une intervention longue et très lourde... La décision n'est donc pas facile à prendre ! »...*

Extrait du mail de Stéphanie, maman de Leïla

*Son stage annuel en Espagne a été compliqué : elle est tombée malade plus de la moitié du séjour. Infection pulmonaire avec des pics de fièvre à + de 41° ! heureusement que nous étions à ses côtés.*

*A ce jour elle a retrouvé son énergie et ses sourires »...*

## FC VUACHE



C'est la trêve des confiseurs...le temps de faire un bilan à mi-saison pour nos footballeurs.

Notre club compte 285 licenciés, soit une augmentation de 25% en 1 année ! Nous enregistrons 190 jeunes de 6 à 17 ans.

Pour encadrer tout ce petit monde une équipe de 35 Bénévoles : 1 arbitre officiel, et 34 dirigeants et dirigeantes qui sont présents tous les jours de la semaine, soit pour les entraînements et le week-end pour les matchs.

### **Bilan U7 / U9 / U11 / U13**

Le Club a connu une forte augmentation de licenciés dans ces catégories. Très forte présence de nos jeunes tant à l'entraînement que pour les plateaux du samedi. Dans les 3 catégories nous alignons 3 voire 4 équipes tous les samedis sur les différents terrains du secteur.

### **U15 / U17**

Ce sont 52 jeunes et 5 entraîneurs qui contribuent à la bonne dynamique des U15 et U17.

Les U17 ont accédé à la D2 et sont actuellement 2ème. Ils jouent au meilleur niveau jamais attend dans l'histoire du Club ! De bonne augure pour la suite ! Les U15 ont un bilan mitigé mais la création d'une 2ème équipe dès 2024 va permettre de renforcer le groupe.

### **Seniors / Vétérans**

Les seniors 1 réalisent un bon premier tour, actuellement 2ème malgré quelques matchs décevants, l'objectif est clairement l'accession à la division supérieure. Après plusieurs années sans seniors 2, le Club a réussi à remonter un groupe jeune et dynamique. Les résultats ne sont encore pas là mais le travail paiera. Les vétérans ont eu des résultats mitigés en ce début de saison. Ne jouant pas de compétition, ils disputent des matchs amicaux les vendredis soir. La bonne ambiance est au rendez-vous et c'est l'essentiel.

### **Retour sur les 2 derniers évènements de 2023:**

-Encore une grande réussite pour notre traditionnel concours de pétanque, le challenge Lionel Fol. 54 triplettes étaient au rendez-vous sous le soleil et la bonne humeur !

-Le samedi 18 novembre s'est déroulé un nouvel événement pour le Club. Un super loto avec pas moins de 350 personnes réunies. Celui-ci fut une grande réussite et on vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour une 2ème édition !



### Evènements à venir

- Samedi 16 mars 2024 : Choucroute à emporter de 11h00 à 17h00 au Clubhouse.
- 29 mars au 01 avril : Voyage en Belgique pour notre traditionnel tournoi international.
- 18 et 19 mai 2024 Tournoi de pentecôte

Nous tenons à remercier tous les licenciés pour leurs fidélités et leurs travaux, tous les parents de joueurs et proches pour leurs présences et investissements, tous les partenaires pour leurs intérêts envers notre club et leurs soutiens financiers ainsi que tout le staff pour les nombreux efforts apportés tout au long de l'année. Parce que rien n'est jamais acquis, nous recommenceront en mieux l'année prochaine. En attendant, de la part du FC VUACHE, nous vous souhaitons une heureuse et magnifique nouvelle année 2024.



**MJC DU VUACHE**

Saison culturelle de la MJC, les prochains spectacles :

**Apagogie - Govrache - Vendredi 16 février 2024** - 20h30 à l'Étincelle, slam, tout public.

Après son double album « Des murmures et des cris », récompensé par le Grand Prix de l'Académie Charles Cros, Govrache revient avec un nouvel opus : APAGOGIE.

Écrit pendant les deux confinements, cet album témoigne du monde qui nous entoure, mettant l'accent sur l'absurdité qui rythme nos vies. Govrache est un artiste rare, aussi sensible que percutant : sa poésie est moderne et son interprétation juste, sincère, incarnée.

**Concert St Patrick - Vendredi 15 mars** - 19h00 à l'Espace A.Fol de Valleiry, musique irlandaise, tout public.

Venez fêter la St Patrick à Valleiry, le vendredi 15 mars 2024 avec le groupe «The Irish Frogs» !

Des musiciens amoureux de la musique irlandaise, qui la joue avec frénésie en passant par les Pogues ou encore des reels traditionnels.

**Une reine dans ma douche - Le Théâtre du Coin - 16, 17, 22, 23 & 24 mars** à l'Étincelle, théâtre tout public.

Une équipe de comédiens rôdés à la scène, des mises en scènes précises et audacieuses, un choix de pièce judicieux. Un cocktail qui nous laisse au bord des larmes... de rire !

Suite au grand succès de « Venise Sous la Neige » au mois de mars 2023, le Théâtre du Coin vous propose un nouveau spectacle à l'Étincelle : «Une reine dans ma douche» de Gérald Levoyer avec Dominique Massip et Daniel Quilez.

**Le voyage de Léa - Le phare à son cie - Mercredi 20 mars** - 15h00 à l'Espace A.Fol de Valleiry, conte musical, dès 3 ans.

Pourquoi Léa ne dort-elle pas ?

Si ses yeux restent ouverts, peut-être ont-ils besoin de voir de nouveaux horizons.

Si ses oreilles entendent le moindre petit bruit, peut-être sont-elles à la recherche de nouveaux sons.

Si dans sa tête ça tourne en rond, peut-être a-t-elle besoin de changer ses idées.

+ d'informations et billetterie sur : [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)

## Local des jeunes

Ce projet porté par la MJC de Vulbens mais aussi par les 9 communes du Vuache va voir le jour en 2024.

Le pôle Jonzier-Minzier-Savigny sera le premier à se lancer. Et le local choisi pour rassembler nos jeunes des 3 communes sera à Minzier.



Photo. Futur local des jeunes à rafraîchir.

L'objectif de faire appel à deux animateurs de la MJC serait de créer un lien, une confiance entre eux et les jeunes, au travers d'activités sportives ou culturelles, des soirées, des séjours, pour pouvoir les guider dans leurs envies et leurs projets, en privilégiant l'initiative et l'implication ! Et l'aventure commencera par donner vie à ce nouveau local, grâce aux idées créatives de nos jeunes intéressés !

Alors n'attendons plus, Jeunes jonziérois de 12 -15 ans, **RDV le 26 Janvier 2024, à 19h30, à la mairie de Jonzier-Épagny**, autour d'un petit casse-croûte, pour vous faire découvrir le fonctionnement du local et mettre en place des animations par des jeunes pour des jeunes.

 **INVITATION** JONZIER-ÉPAGNY

**Foyer ados  
service jeunesse**

EN VUE DE LA DÉCOUVERTE DU SERVICE JEUNESSE DES COMMUNES DE JONZIER-ÉPAGNY, SAVIGNY ET MINZIER, QUI OUVRIRA SES PORTES LE 1ER TRIMESTRE 2024, NOUS T'INVITONS À UNE RENCONTRE AMICALE AFIN D'ÉCHANGER AUTOUR DE CE PROJET !

PETITE RESTAURATION PRÉVUE

VENDREDI 26 JANVIER, 19H30

MAIRIE DE JONZIER

>>> MERCI DE CONFIRMER VOTRE VENUE PAR MAIL À :



06.67.69.81.26 - 289 Route de Noverly, 74520 Jonzier Épagny  
www.institut-monessentiel.fr



Sur rendez-vous au :  
033090 17 96 63 03  
beatrice.gorgetat@gmail.com



les CUIRS du VUACHE  
sellerie maroquinerie

Rémi Lafond  
06 34 43 10 17 - remi.lafond@cuirs-du-vuache.fr  
Réalisations sur mesure



MKBCOUTURE  
Créatrice de vêtements pour dames

0644942543  
0450352286  
MKBCOUTURE.E-MONSITE.COM  
FRANCE



Duparc & Fils SARL

Travaux agricoles et paysagers  
Abattage et élagage

eta.duparc74@gmail.com 585 Route de Vigny  
06 34 57 08 37 74520 JONZIER-EPAGNY



Les Jardins du Salève

ENTRETIEN  
CREATION - ESPACES VERTS  
CLOTURE

1900 route du Long Perrier Bureau : 04.50.85.71.02  
74520 JONZIER-EPAGNY Port : 06.71.64.84.42  
Mail : jardins-du-saleve@wanadoo.fr



Le Fournil  
Jonziérois

AUDOIN Arnaud et Angélique  
Artisan boulanger pâtissier  
285, route de Noverly  
74520 Jonzier-Epagny  
Tel: 04.50.70.96.71

fourniljonziérois@gmail.com



Visites à domicile et Promenades  
Aide aux soins  
Education et troubles de comportement canin  
Secteur du Genevois et du Vuache

06.16.68.41.55  
lententeacroc@hotmail.com



N°Siret 911 801 91300018



366 Route de Noverly  
74520 Jonzier-Epagny





A.D.M.R. Viry - Vuache  
 1 rue François Buloz - 74520 Vulbens  
 Tél : 04 50 04 86 45  
 Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
 E-mail : [accueil.viryvuache@fede74.admr.org](mailto:accueil.viryvuache@fede74.admr.org)



Pôle Médico-Social de Saint-Julien-en-genevois  
 3 Rue du Jura  
 74160 SAINT JULIEN EN GNEVOIS  
 Horaires: lundi au vendredi : 10h - 19h et samedi : 9h -18h  
 tel: 04 50 33 23 49



Local de Saint-Julien-en-Genevois  
 Mardi : 8h30 - 11h / Mercredi : 13h30 - 16h30 / Jeudi : 16h30 - 19h  
 Antenne du Vuache  
 Jeudi : 18h00 - 19h30  
 Tel: 07 70 06 77 52  
 Email: Laurie : [genevois@accorderie.fr](mailto:genevois@accorderie.fr)  
 Anaël : [contact.genevois@accorderie.fr](mailto:contact.genevois@accorderie.fr)



[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

**Urgences : les numéros nationaux**

<b>18</b> Pompiers	<b>112</b> Appel d'urgence européen
<b>119</b> Allo Enfance maltraitée	<b>15</b> SAMU
<b>114</b> Services aux malentendants	<b>116 000</b> Enfants disparus
<b>17</b> Police / Gendarmerie	<b>115</b> Accueil sans Abri
<b>0800 840 800</b> Sida Info Service	<b>0800130 000</b> Infos Coronavirus
<b>32 37</b> Pharmacies de garde	

<p><b>HORAIRES D'OUVERTURE</b></p> <p><b>DECHETTERIES INTERCOMMUNALES</b></p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  <b>Genevois</b>  <a href="http://www.cc-genevois.fr">www.cc-genevois.fr</a></p>	Site de Neydens                      Site de Vulbens	
	Chemin de Fillinges 06 27 82 12 78	ZA de Chavanoux 06 27 82 12 78
	du lundi au vendredi 9h à 12h   14h à 18h* le samedi 9h à 18h* (*17h30 de novembre à février)	
	<b>FERMÉ</b> les <b>mardis</b> matin les dimanches et les jours fériés	<b>FERMÉ</b> les <b>jeudis</b> matin les dimanches et les jours fériés

*Naissances*

---

Elena Christelle Séverine LEITE LARANJEIRA

22 septembre

Lilou Valérie Dolorès BERDURAZ,

1er novembre



*Décès*

---

Evelyne Françoise Léone CHEREAU

7 août

Raymond Roger EGIDO-PENALVER

25 août



Vous vous installez à Jonzier-Epagny?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des voeux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

Chaque mois, la commission information vous distribue «la lettre du mois» afin de vous tenir informés de la vie du village et 2 fois par an «le Jonzier-Info».



# AGENDA

**26 JANVIER**

**Soirée des Jeunes 12-15 ans**

Présentation MJC

19h30 à la Mairie de Jonzier



**2 MARS**

**Repas des Charrettes**

Salle des fêtes de Jonzier entre 11h et 12h30

**16 MARS**

**Nettoyage de printemps**

Mairie de Jonzier

**16 MARS**

**FC Vuache - Choucroute à emporter**

11h -17h au terrain de foot



**8, 22 et 29 MARS**

**Réunions de quartier par hameau  
au caveau**

**GRAND  
de NETTOYAGE  
PRINTEMPS**

**18-19 MAI**

**FC Vuache - Tournoi de Pentecôte**

11h -17h au terrain de foot



**21 JUIN**

**Fête de la musique**

Auberge de la Goutte d'Or



**9 JUIN**

**Elections européennes**

A la mairie dès 8h



**6 JUILLET**

**Fête du village**

Au stade de foot

